



Mairie de Combs-la-Ville  
Place de l'Hôtel de Ville  
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex  
Tel. : 01 64 13.16.00  
Fax : 01 60.18.06.15

AVRIL 2019

## FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **OUVRIER PAYSAGISTE**

**DIRECTION : SERVICES TECHNIQUES**  
**SERVICE : ESPACES VERTS**

### I – DESCRIPTION DU POSTE

#### **Missions principales**

L'ouvrier paysagiste, sous la responsabilité du chef d'équipe participe à la création ou à l'entretien des espaces verts. Il peut recouvrir plusieurs activités dont la préparation des sols, la plantation de végétaux, l'entretien des jardins et des végétaux qui les composent, la conduite d'engins, l'élagage et le soin des arbres.

Placé sous la responsabilité de : Responsable des équipes Espaces verts

Niveau du poste dans l'organigramme : Directeur des Services Techniques -> Responsable du service Espaces Verts  
-> Responsable des équipes Espaces Verts -> Adjoint Technique

#### **Activités principales :**

- Préparation et réalisation de chantiers de création :

- Interprétation des plans et documents d'exécution.
- Préparation des terrains : nettoyage, préparation du sol, mise en forme du terrain et réalisation des tracés.
- Plantation des végétaux.
- Travaux d'engazonnement.

- Entretien des espaces verts :

- Entretien et taille des végétaux.
- Soins culturels courants.
- Application de produits phytosanitaires et/ou herbicides sous la responsabilité d'une personne dont la compétence est reconnue par une certification.
- Conduite et utilisation des matériels d'entretien des espaces verts en respectant les règles de sécurité.

- Participation si nécessaire, à la production florale.

- Participation aux visites guidées des équipements de production florale et des ateliers du service dans le cadre des journées portes ouvertes des serres municipales.

### II – PROFIL DU POSTE

Connaissances théoriques et pratiques

- Observer.
- Connaissance des principales espèces végétales utilisées en jardins et espaces verts.
- Connaissance des maladies ou parasites qui s'y rattachent.
- Connaissance des techniques d'élagage.
- Détenteur du Permis B impérativement.
- Aptitudes au CACES nacelle et mécalac.

Savoir-faire

- Utilisation du matériel des espaces verts.

Savoir-être

- Travailler en équipe.
- Travailler en extérieur.
- Prendre des initiatives.

### **III – LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE**

Présence exigée durant les périodes de préparation et de plantation des parterres floraux,

- pour les parterres d'été, du 1<sup>er</sup> mai au 15 juin
- pour les parterres automne – hiver du 15 octobre au 15 novembre

### **IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT (grade)**

Agent de catégorie C - Adjoint technique

### **V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX**

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires

RTT : 6.5 jours

Congés : 32 jours

NBI  OUI  NON

Régime indemnitaire

Prime annuelle.

Adhésion au CNAS.

Protection sociale complémentaire (garantie maintien de salaire) = adhésion possible au contrat collectif Territoria Mutuelle.

Restauration municipale.

Véhicule : Non

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

### **Poste à pourvoir rapidement.**

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser le plus rapidement possible  
à l'attention de Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville  
77380 COMBS LA VILLE  
contact@mairie-combs-la-ville.fr**